

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)

EXCUSES :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 32 : Autorisation de signature de la convention cadre « à bons de commande » entre la Ville et le Département du Nord pour la mise en place d'un accueil d'éveil dans les structures d'accueil Petite Enfance : Frimousses Pirouettes et Souris verte. »

La délibération n°65 du 28/05/2010 autorisait la signature d'une convention entre la ville et le Département, ayant pour objet la mise en place de l'accueil d'éveil dans les structures Petite Enfance, et le versement des subventions correspondantes.

Au 1^{er} janvier 2014, le Département remplace la convention à dotation annuelle basée sur une durée de 19 heures par semaine pour Frimousses et Pirouettes et de 10h par semaine pour Souris verte, par la convention à bons de commande, la Ville sera rémunérée en fonction du nombre d'heures d'accueil réservé selon les besoins et par structure.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- annuler la délibération n°65 en date du 28/05/2010,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention cadre « à bons de commande » avec le Département du Nord.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Annule** la délibération n°65 en date du 28/05/2010,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention cadre « à bons de commande » avec le Département du Nord.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY